

LA REVUE CTTN

Entretien Textile Nettoyage

Environnement

Enzymes et lessives

Page 17

Durabilité : Les normes

Page 21

ALVA : agent IA pour les professionnels

Page 26

Info pro : Décarbonation

Page 28



Revue numérique
éditée par le
CTTN-IREN

www.cttn-iren.com



Sommaire

Fiches articles accidentés P.04

ENVIRONNEMENT :

Enzymes et lessives P.17

NORMES :

Durabilité : les normes P.21

TECHNOLOGIE :

ALVA : agent IA pour
les professionnels P.26

INFO PRO :

Décarbonation P.28

Agenda des manifestations P.36

Indicateurs économiques P.39

Bloc notes du dirigeant P.40



Centre Technique de la Teinture et
du Nettoyage - Institut de Recherche
sur l'Entretien et le Nettoyage
52^{ème} année • N° ISSN : 0181-8120

Directeur de la publication et
Rédacteur en chef : Frédéric Pagerey

Administration / Abonnements en ligne :
www.cttn-iren.com

42 bis avenue Guy de Collongue (BP41)
69131 ECULLY Cedex France
Tél. 04 78 33 08 61
E-mail : secretariat@cttn-iren.fr

Photo de couverture : © Adobe Stock
Crédits photos et illustrations :
© Adobe Stock

Le contenu de la revue ETN découle pour une part importante, des Actions Collectives que développe le CTTN chaque année, au bénéfice de l'entretien professionnel et industriel des vêtements et articles textiles : recherche, veille technologique et réglementaire, normalisation.

Les actions collectives sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique avec le concours de la Direction Générale des Entreprises.



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Formations du CTTN 2026 Nettoyage à sec

INITIATION AUX MÉTIERS DU PRESSING (4J)

CTTN - ECULLY..... du 19 au 22 octobre

RUBRIQUE N°2345 DES ICPE POUR LES INSTALLATIONS DE NETTOYAGE À SEC

Arrêté Ministériel 2345

FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE (2J)

TOULOUSE.....08 et 09 septembre

BORDEAUX..... 22 et 23 septembre

CTTN - ECULLY.....06 et 07 octobre

ORLEANS 27 et 28 octobre

NETTOYAGE À SEC RÉACTUALISATION

Arrêté Ministériel 2345

TOULOUSE.....07 septembre

BORDEAUX..... 21 septembre

CTTN - ECULLY..... 05 octobre

ORLEANS 26 octobre

Toutes reproductions, traductions ou adaptations
des articles et documents de "ETN" sont interdites
sauf autorisation spéciale.

Entretien des Textiles et Nettoyage "E.T.N."
paraît 6 fois par an : janvier / mars / mai /
juillet / septembre / novembre.



Abonnez-vous à la revue ETN

Abonnement Gratuit



Sur le site www.cttn-iren.com,
cliquez en haut à droite sur :

"Newsletter ETN"
et cliquez ensuite sur le bouton
"JE M'INSCRIS GRATUITEMENT"

Vous recevrez ainsi la Newsletter ETN,
avec accès à la revue en version PDF
ainsi qu'aux archives de la Revue ETN.



Les annonceurs de ce numéro :

UNION : 16

ALVA : 35

CTTN Formation : 34 - 37 - 39 - 42

En complément des fiches déjà parues dans les précédentes newsletters,
voici cinq nouvelles fiches portant sur les thèmes suivants :

➤ FICHE 1 **Habillement**

TACHES DE DÉCOLORATION

"Les traces de décoloration (que l'on peut appeler « taches ») correspondent à des zones localisées ayant perdu leur couleur, contrairement à une décoloration uniforme de l'ensemble d'un article, [...]"

➤ FICHE 2 **Habillement**

ÉCARTEMENT DES COUTURES

"L'écartement des coutures se caractérise par leur ouverture ou l'effilochage des valeurs de coutures (parties du tissu cachées dans la couture), [...]"

➤ FICHE 3 **Habillement**

ÉLASTHANNE

"L'élasthanne est une fibre synthétique incontournable dans l'habillement moderne. Incorporée en faible proportion dans les textiles, elle leur confère une extensibilité, améliorant ainsi le confort au porter. [...]"

➤ FICHE 4 **Tapis**

TACHES

"Le traitement des taches présentes sur les tapis constitue un véritable défi technique en entretien professionnel. [...]"

➤ FICHE 5 **Cuir**

COMPORTEMENT À L'ENTRETIEN

"Les articles en cuir doivent être confiés à un spécialiste pour leur entretien. Ils exigent une attention toute particulière en raison de la nature « vivante » de cette matière. [...]"

NB : Les étiquettes d'entretien mentionnées dans les fiches qui suivent, le sont telles qu'elles apparaissent sur les articles examinés.



Fiches articles accidentés



1 - TACHES DE DECOLORATION



2 - ECARTEMENTS DES COUTURES



3 - ELASTHANNE



4 - TACHES



5 - COMPORTEMENT À L'ENTRETIEN

➤ TARIFS 2026

ETUDES ARTICLES ACCIDENTÉS

ETUDES ARTICLES ACCIDENTES		Euros HT	TVA	Euros TTC
Habillement et textile		106,00	21,20	127,20
Cuir - Ameublement		126,25	25,25	151,50
Fournisseurs de produits		Sur devis		
Blanchisserie				
Tapis et moquette				
Étude urgente		Sur devis		
Forfait expédition	Jusqu'à 5kg	23,00	4,60	27,60
	Au-delà	Sur devis		

CTTN - Institut de Recherche sur l'Entretien et le Nettoyage

42 bis avenue Guy de Collongue - BP 41 - 69131 ECULLY Cedex - FRANCE

Tél. +33 (0)4 78 33 08 61 • www.cttn-iren.com



🔪 FICHE 1 Habillement

TACHES DE DÉCOLORATION

Les traces de décoloration (que l'on peut appeler « taches ») correspondent à des zones localisées ayant perdu leur couleur, contrairement à une décoloration uniforme de l'ensemble d'un article, qui peut notamment résulter d'un lavage en présence d'agents de blanchiment.

Après un entretien, un vêtement peut présenter des taches claires, nettement plus claires que le reste du textile. Ce phénomène est généralement d'origine chimique et résulte d'un contact avec un produit lors du porter ou d'une opération de prédétachage. Lors du lavage, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ces décolorations localisées : une machine surchargée, un brassage insuffisant du linge, un manque d'eau, un départ différé ou encore une mauvaise répartition de la lessive ou d'un produit de lavage.

Enfin, une opération de détachage réalisée après l'entretien peut également provoquer une décoloration. Celle-ci peut être due à un blanchiment chimique ou à un blanchiment optique provoqué par la fibrillation de la surface des fibres, qui augmente la réflexion de la lumière.

DÉCOLORATIONS

Motif de réclamation du client :

« Décolorations ».

Étiquetage :

100% Coton



Le tee-shirt soumis à l'examen présente des taches de couleur orangée. Selon les informations communiquées, ces dégradations ont été constatées après un lavage ménager en machine.

Des analyses ont été réalisées sur les zones décolorées ainsi que sur une partie du tee-shirt ne présentant aucune modification de coloris, afin d'identifier le produit susceptible d'être à l'origine de ces décolorations.

Quelle que soit la zone analysée, des résidus de tensioactifs anioniques, couramment présents dans les lessives, ont été détectés, ce qui indique un rinçage insuffisant. Le pH du tee-shirt est proche de la neutralité, aucune trace de résidus acides ou basiques n'a été mise en évidence.

Différents essais ont ensuite été réalisés sur le textile à l'aide de plusieurs produits afin de déterminer le type de produit responsable des décolorations observées.

Parmi l'ensemble des essais effectués, seul le contact avec une solution contenant de l'eau de Javel a permis d'obtenir des décolorations identiques à celles constatées sur le tee-shirt. Les résultats des analyses indiquent donc que le tee-shirt a été en contact avec un produit chimique contenant des agents de blanchiment chlorés.



🔪 CONCLUSION

Les modifications de coloris observées sur ce tee-shirt sont dues au contact de ce dernier avec un produit à base d'eau de Javel, tel qu'un produit d'entretien pour sanitaires ou un détachant contenant des agents de blanchiment chlorés.



➤ FICHE 1 Habillement

TACHES DE DÉCOLORATION

TACHES

Motif de réclamation du client :

« Décoloration du pantalon ».

Etiquetage :

58% Coton

40% Viscose

2% Elasthane



Le pantalon à l'examen présente des zones de tache blanchâtres principalement situées au niveau de la cuisse gauche, du genou et de la poche droite.

L'examen à la loupe binoculaire montre qu'à ces emplacements le tissu est décoloré ; sa teinte a subi un virage. Ce tissu a donc été localement au contact d'une substance qui a dégradé sa couleur.

L'arrière du vêtement présente également des zones de décoloration. Leurs formes et leurs emplacements montrent que la substance responsable de la dégradation est suffisamment liquide pour imprégner les fibres et traverser les tissus.

La forme des zones de dégradation ne correspond pas à un rattachage. Le tissu s'est retrouvé au contact d'un support quelconque sur lequel se trouvait le produit responsable de la dégradation. Le pantalon a subi les décolorations lorsqu'il était à plat.

Des tests sur un échantillon prélevé dans les valeurs de couture ont été effectués afin d'évaluer la résistance de la couleur du pantalon à des substances chimiques rentrant dans la composition des produits détachants dont disposent les professionnels de l'entretien.

Au cours de cet examen, la même décoloration a été reproduite avec un détachant type anti-gras.



➤ CONCLUSION

Les zones de décolorations relevées ont vraisemblablement été occasionnées par le détachage mené par le professionnel de l'entretien. Si le nettoyeur n'a rien détecté à la réception et n'a émis aucune réserve sur le détachage, il lui sera difficile de dégager toute responsabilité.



➤ FICHE 2 **Habillement**

ECARTEMENT DES COUTURES

L'écartement des coutures se caractérise par leur ouverture ou l'effilochage des valeurs de coutures (parties du tissu cachées dans la couture), sous l'effet des contraintes exercées sur l'assemblage lors de l'entretien et du porter, entraînant un glissement des fils de chaîne ou de trame.

Ce dommage résulte principalement de la combinaison de trois facteurs : la structure du tissu, notamment lorsque la cohésion entre les fils est faible ; l'entretien ou le porter générant des contraintes mécaniques ; la qualité de la confection, avec des valeurs de coutures insuffisantes ou l'absence de surjet favorisant l'échappement des fils.

Ce type de dommage conduit souvent à une mise en cause du fabricant mais il ne s'agit pas d'une règle absolue surtout lorsqu'un nettoyage interdit est effectué.

POCHES EFFILOCHÉES

Motif de réclamation du client :

« Effilochage des poches ».

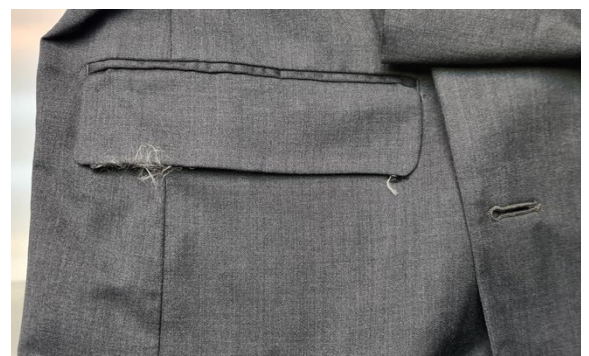
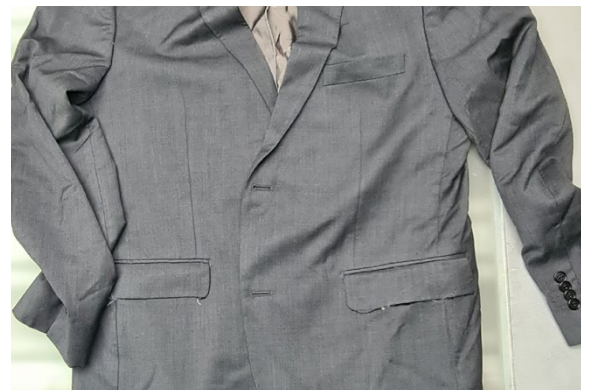
Étiquetage :

100% Laine

Doublure :

51% Acétate

49% Viscose



La veste grise est conçue dans un tissu en laine avec une doublure en fibres artificielles.

La veste présente une déchirure à l'avant, au niveau des poches. Cette déchirure est due à des glissements de fils aux coutures. Les fibres artificielles comme les fibres synthétiques sont plus sensibles au glissement en raison de leur aspect lisse. Le nettoyeur a entretenu cette veste par un procédé de nettoyage à l'eau.

Selon l'étiquetage de la veste, l'entretien ne peut se faire que par nettoyage à sec ; un entretien à l'eau est exclu (lavage, nettoyage à l'eau).

Au porter, un vêtement subit des contraintes, des frottements et des étirements, davantage au niveau des coutures.

Lors d'un nettoyage à l'eau, par leur nature, certaines fibres textiles gonflent. Les contraintes qui s'exercent sur les coutures au cours d'un nettoyage à l'eau se rajoutent à celles du porter, ce qui a alors entraîné un éclatement de la couture.

➤ CONCLUSION

Les déchirures aux poches relevées sur la veste sont dues à des glissements de fils. La responsabilité technique du nettoyeur est engagée pour avoir réalisé un entretien interdit par le code d'entretien.

➤ FICHE 2 Habillement

ECARTEMENT DES COUTURES

DÉCHIRURES

Motif de réclamation du client :

« Déchirure et peluchage ».

Étiquetage :

100% Laine

Doublure : 100% Viscose



Sur cette veste rayée, on observe des déchirures au niveau des poches et un « peluchage » le long de la boutonnrière, au niveau des coutures.

L'article a été nettoyé à sec aux hydrocarbures.

Les déchirures aux poches sont liées aux glissements des fils aux coutures. Lors de l'examen des valeurs de coutures (partie cachée du tissu), il est constaté qu'elles sont très faibles. De plus, les fibres artificielles en raison de leur aspect lisse ont une plus grande sensibilité que les fibres naturelles telles que la laine et le coton.

Avec les contraintes liées au porter et celles du nettoyage, les fils au niveau des coutures ont glissé et occasionné ces déchirures.

À l'examen de l'effilochage au niveau de la boutonnrière, il est constaté aussi le même phénomène, c'est-à-dire un glissement des fils aux coutures. Les contraintes mécaniques étant plus faibles dans cette zone, la couture n'est pas complètement arrachée.

Tous ces éléments mettent en cause la qualité de l'article et engagent la responsabilité du fabricant.



➤ CONCLUSION

Les glissements des fils aux coutures ont engendré les déchirures et le « peluchage ». La qualité de la confection est mise en cause et engage la responsabilité technique du fabricant.

➤ FICHE 3 Habillement

ÉLASTHANNE

L'élasthanne est une fibre synthétique incontournable dans l'habillement moderne. Incorporée en faible proportion dans les textiles, elle leur confère une extensibilité, améliorant ainsi le confort au porter. Toutefois, son intégration est délicate et requiert un véritable savoir-faire de la part des fabricants. Au cours de l'utilisation du vêtement et de son entretien, qu'il soit professionnel ou domestique, les filaments d'élasthanne sont soumis à l'action combinée des sollicitations mécaniques (étirements répétés au niveau des zones de tension, telles que les coudes ou les genoux), de la chaleur (séchage ou repassage à température excessive) et d'autres opérations d'entretien. Ces contraintes peuvent entraîner leur rupture ou leur glissement à l'endroit des coutures où ils apparaissent à la surface du tissu, sous la forme de fins « poils » blancs particulièrement visibles sur les étoffes foncées.

ÉLASTHANNE

Motif de réclamation du client :
« L'élasthanne qui n'a pas tenu ».

Etiquetage :
65% Soie
29% Polyamide
6% Elasthanne
Doublure : 85% Viscose
15% Elasthanne



Cette robe a été confectionnée dans un tissu noir contenant de l'élasthanne.

Des petits fils blancs sont présents à la surface du tissu. Il s'agit bien des fils d'élasthanne rentrant dans la composition de ce tissu. Leur examen sous la loupe microscopique montre qu'ils apparaissent majoritairement en boucle à la surface du tissu, sans être endommagés, en ayant conservés leur élasticité.

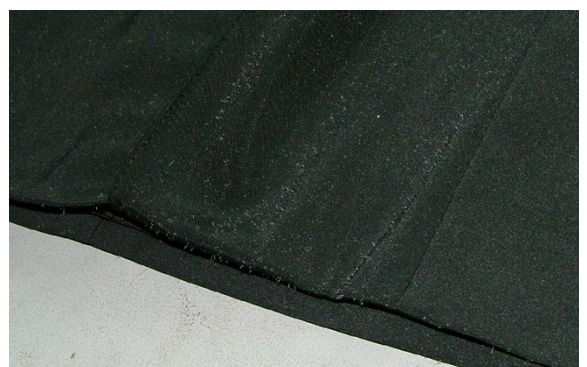
Leur extraction du tissu est d'origine mécanique.

Les vêtements sont soumis à de nombreuses contraintes. À l'usage, par les étirements et les frottements qui s'opèrent sur un tissu, les fils d'élasthanne bougent. Au cours des entretiens, une action mécanique supplémentaire et inévitable s'exerce sur le tissu. Suite à toutes les contraintes du porter et d'un entretien, des fils d'élasthanne peuvent finir par s'extirper d'un tissu et apparaître en surface.

Ce phénomène d'extraction s'est produit à différents emplacements sur la robe. Mais, les dommages sont plus prononcés sur les côtés et le bas de la robe ; il s'agit de zones subissant beaucoup de contraintes au porter. Sur les rentrés de couture et certaines parties de la robe, le tissu ne présente quasiment aucun dommage.

L'extraction de ces fils apparaît liée au porter.

Cette robe a été nettoyée à sec aux hydrocarbures comme l'autorise le code d'entretien.



➤ CONCLUSION

L'extraction des fils d'élasthanne sur cette robe résulte des effets du porter sur le tissu.

➤ FICHE 3 Habillement

ÉLASTHANNE

FILS D'ÉLASTHANNE

Motif de réclamation du client :

« Fils qui ressortent ».

Étiquetage :

Extérieur :

96% Viscose

4% Elasthanne

Doublure :

100% Coton



Cette robe a été confectionnée dans un tissu viscose/élasthanne.

On relève des fils blancs en surface. Il s'agit des fils d'élasthanne qui se sont extirpés de quelques millimètres du tissu.

Les fils se trouvent en surface. Ils ont conservé leur élasticité. Leur examen montre qu'ils n'ont pas subi de dégradation chimique ni thermique. Leur extraction du tissu est d'ordre "mécanique".

On relève des dommages surtout au niveau des coutures. Sur les autres parties de la robe, les dommages sont moins nombreux et moins prononcés.

À l'usage, les vêtements subissent des étirements et des frottements répétés. Et au cours des entretiens, une action mécanique supplémentaire et inévitable s'exerce sur les vêtements.

Suite à l'usage, l'élasthanne de cette robe a bougé, surtout sur les zones les plus sujettes aux contraintes comme les coutures. Au cours de l'entretien, sous l'agitation mécanique, l'élasthanne a fini par s'extirper du textile.

Selon le code d'entretien de cette robe, le nettoyage à sec est autorisé. Au cours des entretiens, une action mécanique inévitable s'exerce sur les vêtements.

Au vu des dommages qui sont apparus, de la forme des dommages, et de leur localisation, l'extraction des fils d'élasthanne est liée à une usure de ces fils au porter.

Si la robe est récente et peu portée, cette « usure » est précoce.



➤ CONCLUSION

Sur cette robe, les dommages portant sur les fils d'élasthanne sont vraisemblablement dus à son usage. Ils peuvent être liés à une fragilité des fils d'élasthanne de cette robe.

FICHE 4 Tapis

TACHES

Le traitement des taches présentes sur les tapis constitue un véritable défi technique en entretien professionnel. Face à des salissures d'usage, le nettoyeur doit trouver le juste équilibre entre l'efficacité des produits de nettoyage et la maîtrise de l'humidité. Un apport d'eau excessif ou un rinçage insuffisant peuvent entraîner une remontée des résidus de détergent qui, lors du séchage, provoquent l'apparition d'auréoles brunâtres ou un jaunissement du velours.

Par ailleurs, un détachage localisé trop agressif peut entraîner une décoloration irréversible des fibres. Les actions mécaniques nécessaires pour éliminer les salissures modifient également l'orientation des mèches, et cela peut créer des taches par miroitement pour les velours en viscose par exemple.

Dans ce contexte, le professionnel est tenu à une obligation de moyens et non de résultat. Il est donc essentiel de formuler des réserves écrites dès la prise en charge du tapis avec une description de l'état initial.

TACHES ORANGE

Motif de réclamation du client :

« Aspect jaunâtre et taches orange ».

Etiquetage :

Aucun



Le tapis est contrecollé à des bandes de renfort. Il n'a plus de dossier. Le tapis est beige avec des fils gris, marron et or. À l'examen, on relève un aspect jaunâtre.

Les bandes de renforts ont un aspect jaunâtre, parfois prononcé. Elles présentent également des résidus de colle vieillie. Les examens montrent que la colle est usée ; elle s'est dégradée à l'usage.

La dégradation d'une colle à l'usage va être plus ou moins rapide selon sa qualité et les conditions d'usage.

Lors du nettoyage, si la colle est usée ou fragile, elle peut mal réagir ; elle peut partiellement se décomposer, migrer et, ainsi tacher ou jaunir l'ensemble du tapis. Le jaunissement de ce tapis est lié, en partie, à une migration de la colle.

Sur l'un des coins du tapis, les couleurs paraissent moins jaunâtres. À cet emplacement, le tapis a été « protégé », vraisemblablement par du mobilier, d'une exposition journalière et de toutes salissures ou taches d'usage susceptibles de s'y déposer. L'exposition peut dégrader peu à peu les couleurs. Toutes les salissures d'usage (particules, poussières, taches etc.) vont ternir les mèches et les colorer, les tacher.

Après un entretien, malgré l'effet nettoyant, les effets de l'usage peuvent ne pas être éliminés totalement et même ressortir.

Des tests ont été réalisés sur les fils marrons. Il a été montré que la teinte marron dégorge légèrement à l'eau froide et entraîne un jaunissement. Le jaunissement qui se produit est de même aspect que celui relevé sur le tapis. La teinte marron du tapis manque de solidité à l'eau.

On relève des taches orangées, à plusieurs emplacements sur le tapis. Sous éclairage ultraviolet, ces taches apparaissent avec une fluorescence spécifique. Elles ont une fluorescence jaune, parfois orangée. Au vu de cette fluorescence, ces taches peuvent être dues à des substances naturelles et tanniques. Il s'agit vraisemblablement de taches d'usage.

CONCLUSION

Ce tapis présente un jaunissement et diverses taches. Ces taches et le jaunissement ont plusieurs origines : l'usage (tachage, salissures, lumière etc.), une usure de la colle à l'usage, un dégorgement de la teinte marron par manque de solidité à l'entretien. Le nettoyeur n'est pas responsable des effets de l'usage, de l'usure de la colle ni du manque de solidité des teintures à l'entretien.

FICHE 4 Tapis

TACHES

TACHES JAUNES

Motif de réclamation du client :

« les taches jaunes et les salissures ».

Etiquetage :

Aucun

Le tapis à l'examen est un tapis tissé. Pour son maintien, à la fabrication, le tissage a été enduit sur l'envers et collé à une toile faisant office de dossier.

À l'examen, le tapis a un aspect jaunâtre, et présente des résidus jaunâtres et grisâtres. Sur l'envers, le dossier s'est décollé à certains endroits.

L'examen du tapis montre que les résidus et l'aspect jaunâtre du tapis sont principalement dus à la dégradation de la colle. La dégradation d'une colle va être plus ou moins rapide selon sa qualité et les conditions d'usage.

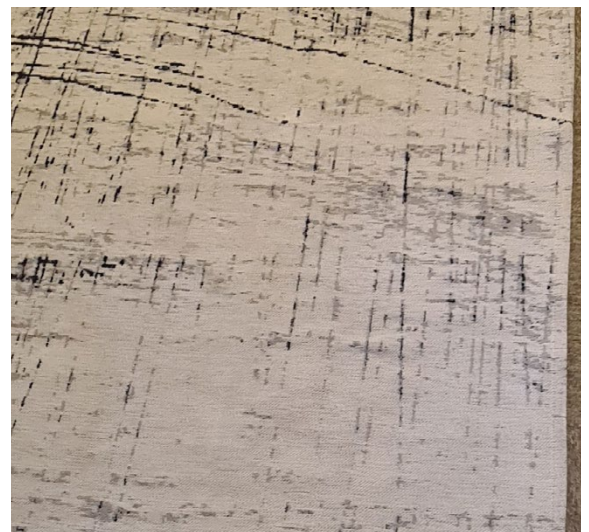
Lors du nettoyage du tapis, si la colle est usée ou fragile de par sa fabrication, elle peut mal réagir au nettoyage ; elle peut partiellement se décomposer et migrer ce qui peut impacter son aspect coloré.

On relève également des taches jaunâtres sur le tapis. Sous éclairage ultraviolet, ces taches jaunes ressortent avec une fluorescence qui n'évoque pas celle des produits nettoyants/détachants pouvant être utilisés par les professionnels.

Ces taches sont vraisemblablement des taches liées à l'usage. De nombreuses substances de notre quotidien ont la particularité de s'oxyder ce qui va leur donner des couleurs jaunâtres à brunâtres et les fixer aux fibres textiles. Ainsi, il est très difficile de les éliminer.

Sur des taches faites à l'usage, un nettoyeur n'a pas d'obligation de résultats mais de moyens. Toutes les catégories de taches ne peuvent pas être enlevées par les traitements d'entretien. Les détachages localisés ne donnent pas non plus toujours de résultats.

Le tache de ce tapis n'a pas pu être totalement éliminé par l'entretien professionnel ; ce n'est pas une faute.



CONCLUSION

Le jaunissement général est principalement dû à une migration de l'enduit-colle résultant de sa fragilité ou de son usure. Le fait qu'il reste des taches d'usage ne peut être considéré comme une faute. La responsabilité technique du nettoyeur n'apparaît pas engagée.

➤ FICHE 5 Cuir

COMPORTEMENT À L'ENTRETIEN

Les articles en cuir doivent être confiés à un spécialiste pour leur entretien. Ils exigent une attention toute particulière en raison de la nature « vivante » de cette matière.

Les peaux contiennent des graisses naturelles indispensables à leur souplesse. Lors d'un nettoyage à sec ou à l'eau, le bain élimine une partie de ces huiles, ce qui peut « cartonner », raidir ou faire rétrécir le vêtement. Pour y remédier, le nettoyeur doit obligatoirement incorporer des produits spécifiques telles que des huiles de renourriture durant le traitement afin de redonner de la souplesse à la peau.

La couleur des cuirs s'avère particulièrement sensible lors des traitements d'entretien. Les teintures, notamment sur les coloris vifs ou foncés, présentent un risque de dégorgement et de migration dans les bains de nettoyage. Après l'entretien, une finition est indispensable pour se rapprocher au plus près de l'aspect, de l'éclat et de l'homogénéité de l'article neuf.

COULEUR

Motif de réclamation du client :

« La couleur n'est plus la même ».

Étiquetage :

Cuir Buffle

Doublure corps :

100% Polyester

Doublure manches :

100% Polyester



Nettoyage par spécialiste du cuir uniquement



Ce blouson a été confectionné dans des peaux. À l'examen, le blouson présente une coloration non homogène. Nous ne disposons pas d'échantillon illustrant sa couleur d'origine.

La pièce textile en bords côtes, au niveau du col, est marron.

La doublure présente une couleur que l'on peut qualifier de caramel. Les fils de coutures sont d'un brun clair.

Sur l'ensemble du blouson, les peaux ressortent plus claires que les bords côtes. Mais, elles s'accordent bien avec les fils de couture.

En examinant les différentes zones des peaux, on relève d'importants écarts de coloris entre des zones. Par exemple, le panneau correspondant à l'arrière gauche présente une teinte marron, plus foncé que le reste du blouson. Au niveau de la manche gauche, le panneau constituant l'arrière de la manche présente une teinte assez foncée.

Les examens montrent que le blouson a été nettoyé selon une méthode de nettoyage au solvant. Il s'agit d'une méthode adaptée aux articles en peaux comme ce blouson.

Suite à son entretien, ce blouson est vraisemblablement ressorti avec une couleur différente de celle d'origine. Les examens montrent que ce changement de couleur est dû à un manque de résistance de la teinture marron à un nettoyage au solvant.

➤ CONCLUSION

Par un manque de solidité de la teinture au nettoyage, les peaux ont perdu leur couleur ; le nettoyeur n'est pas responsable du changement de couleur.

➤ FICHE 5 Cuir

COMPORTEMENT À L'ENTRETIEN

CHANGEMENT D'ASPECT

Motif de réclamation du client :

« La peau à l'arrière a durci ».

Etiquetage :

Peau véritable

Nettoyage par spécialiste du cuir uniquement

Ce blouson a été confectionné dans des peaux marron. Dans son ensemble, le blouson a un bel aspect à l'exception de son dos. Au dos, sur le panneau de droite, on relève un durcissement de la peau.

Ce durcissement est bien localisé. Il se situe près de la couture associant les deux panneaux du dos. Cette modification n'est présente que sur l'un des panneaux ; elle s'arrête à la limite de la couture entre les deux panneaux.

L'examen de cette zone a montré que le changement d'aspect est lié à des défauts de peau.

A la fabrication, jusqu'à l'obtention du cuir, les peaux subissent des opérations où elles sont étirées, tendues. La peau est ainsi lissée ; les caractéristiques d'origine des peaux comme les rides, les plis, les défauts de peaux sont atténuées voire effacées. Lors de l'entretien, les manipulations et l'agitation mécanique en machine entraînent souvent un relâchement des peaux.

Le relâchement est un phénomène courant sur les articles en peausserie. Du fait de ce relâchement, l'aspect d'origine des peaux se révèle.



➤ CONCLUSION

L'état de ce blouson après entretien n'est pas dû à de mauvaises conditions de nettoyage. Il est lié à la qualité des peaux utilisées lors de la confection. La responsabilité technique du nettoyeur n'est pas engagée.

CTTN IREN

**NOTRE CATALOGUE
2026
EST DISPONIBLE
EN LIGNE**

**FORMATIONS
AUDIT & CONSEIL**

**FORMATION
AUDIT
CONSEIL**

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Haut-Rhin

LRQA
CERTIFIED
ISO 9001

BP 41 - 42 bis avenue Guy de Collongue
69131 ECULLY Cedex
Tél : 04 78 33 08 61
formation@cttn-iren.fr

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions :
Actions de formation

union

HXF8012E

NF

union

**CHOISISSEZ LE MEILLEUR,
CHOISISSEZ UNION.**

L'amour du travail bien fait, le respect de l'environnement, la recherche incessante du résultat optimal, des standards élevés, sont nos valeurs. C'est tout cela qui a contribué à faire d'UNION, une marque reconnue mondialement pour la qualité et le design de ses machines.

www.uniondcm.com

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ANNONCEUR ?

**Tarifs dégressifs pour un
engagement dans plusieurs numéros.**

Contactez la rédaction pour préciser vos
besoins et obtenir nos tarifs
personnalisés :

secretariat@cttn-iren.fr

ou par téléphone :

04 78 33 08 61

Les enzymes de vos lessives : ce qui se passe vraiment dans le bain.

Dans le domaine du lavage ménager, elles sont sur toutes les étiquettes, dans tous les argumentaires fournisseurs, au cœur des programmes « basse température ». Aujourd'hui, elles sont également présentes dans les produits lessiviels professionnels. Pourtant, ce que fait réellement une enzyme dans un tunnel ou une laveuse-essoreuse reste souvent nébuleux. Comprendre son mécanisme, c'est permettre de déterminer comment régler la température, le pH et le temps de contact, en évitant de détruire, sans le savoir, le principal agent de détachage.

▤ Qu'est-ce qu'une enzyme ?

Une enzyme est un **catalyseur biologique**. Une molécule qui accélère grandement une réaction chimique, ici, la destruction d'une salissure, mais sans être elle-même consommée. Elle fait le travail, puis recommence. Une seule molécule d'enzyme peut ainsi traiter des milliers de salissures à la suite.

Deux points sont à retenir :

- **Premièrement**, une enzyme est une **protéine** : une longue chaîne repliée sur elle-même en une forme tridimensionnelle (3D) très précise, qui détermine ce qu'elle peut couper comme sa fragilité face à la chaleur (partie 3).
- **Deuxièmement**, une enzyme est **spécifique**. Elle ne s'attaque pas à « la saleté » en général, mais à un seul type de molécule. L'image classique est celle de la clé et de la serrure : l'enzyme possède une cavité (le site actif) dont la forme n'accepte qu'une clé précise. La bonne salissure s'y emboîte et la réaction se déclenche ; un autre type de molécule n'y entre pas, rien ne se produit.

Une enzyme = « une serrure taillée pour une clé »

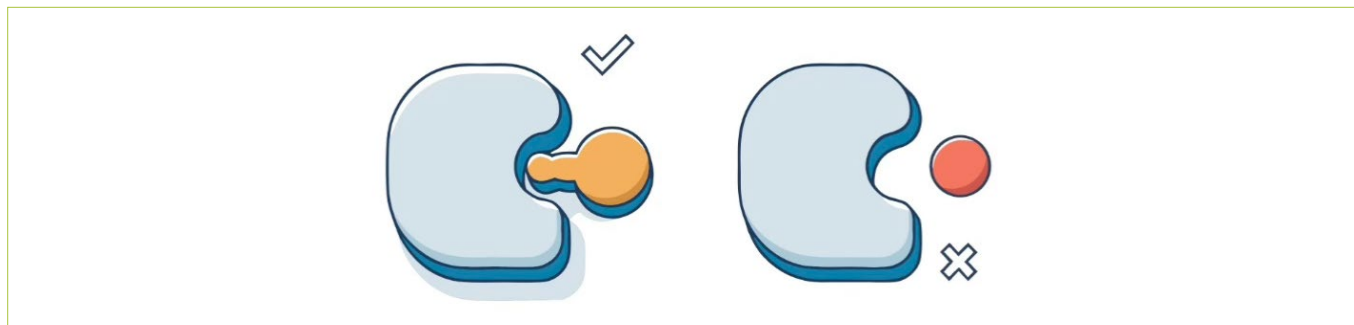


Figure 1 : La spécificité enzyme / substrat : chaque enzyme ne reconnaît qu'une forme de molécule.

Chaque famille d'enzyme reconnaît un seul type de molécule : protéine, graisse, amidon...

C'est pourquoi une lessive performante ne contient jamais une seule enzyme, mais un cocktail complémentaire :

- › **Protéases** : s'attaquent aux protéines : sang, transpiration, œuf, lait, herbe
- › **Lipases** : s'attaquent aux corps gras : sébum, huiles, beurre, sauces, rouge à lèvres
- › **Amylases** : s'attaquent à l'amidon : pâtes, pommes de terre, sauces liées, chocolat
- › **Mannanases** : contre les taches de nourriture épaisses, comme la crème glacée et les sauces ;
- › **Pectinases** : contre les taches causées par les fruits
- › **Cellulases** : agissent, elles, sur la fibre de coton elle-même : elles rasent le micro-duvet de surface, ce qui ravive la couleur, limite l'aspect bouloché et libère les particules incrustées (La cellulase ne « mange » pas une tache, elle nettoie la fibre.)

➤ D'où viennent les enzymes de vos lessives ?

Les enzymes ne sont pas synthétisées chimiquement en usine : elles sont produites par des micro-organismes vivants (bactéries et champignons) qui les fabriquent naturellement pour digérer leur environnement. L'industrie ne fait que détourner et amplifier ce mécanisme naturel.

Le principe est celui de la **fermentation**, la même famille de procédés que celle utilisée pour l'élaboration de la bière ou du yaourt. On cultive une souche sélectionnée (le plus souvent une bactérie du genre *Bacillus*, ou un champignon comme *Aspergillus* ou *Trichoderma*) dans de grandes cuves, nourrie de substrats bon marché (sucres, résidus agro-industriels). En se multipliant, le micro-organisme **sécrète l'enzyme** dans le milieu. On récupère ensuite ce liquide, on le filtre et on le purifie pour n'en garder que l'enzyme, qu'on stabilise sous forme liquide ou de granulés enrobés.

NOTA BENE

- › La souche de départ est presque toujours **optimisée génétiquement** pour ne surproduire qu'une seule enzyme, très active et adaptée aux conditions du lavage (milieu alcalin, présence de tensioactifs).
- › L'enzyme finale **ne contient aucun organisme vivant** : c'est une protéine isolée et purifiée. Il n'y a pas de bactérie qui « vit » dans votre lessive.

Comment l'enzyme « mange » la tache

Une tache organique (sang, graisse, sauce) n'est pas une couleur posée sur le tissu. Elle est faite de **grosses molécules, souvent insolubles, accrochées à la fibre**. Tant qu'elles restent grosses, l'eau et les tensioactifs peinent à les décrocher.

L'enzyme, elle, **coupe** ces molécules. Elle vient se fixer sur sa cible, casse des liaisons chimiques précises avec l'aide de l'eau et transforme la longue chaîne moléculaire en petits fragments. Ces fragments-là sont solubles ou dispersibles et facilement emportés par les tensioactifs : ils partent lors de la vidange et au rinçage.

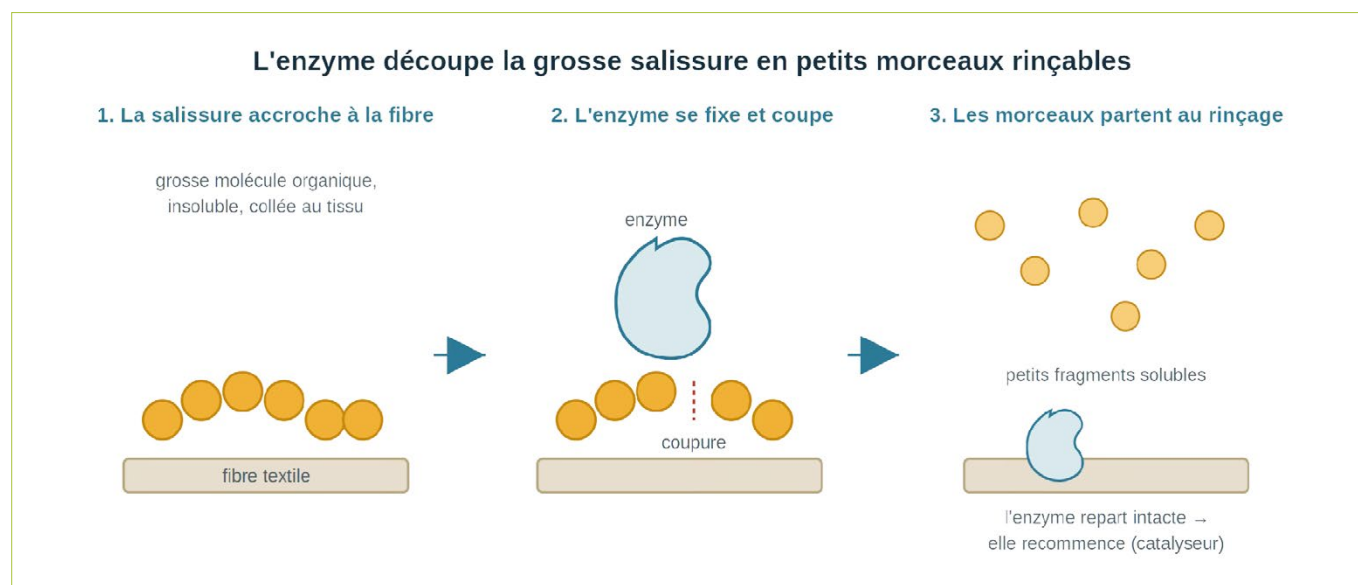


Figure 2 : Le mécanisme en trois temps : fixation, découpe, évacuation. L'enzyme ressort intacte et recommence.

Cette découpe pourrait se faire sans enzyme, mais infiniment plus lentement. Il faudrait des conditions bien plus agressives (température, agents chimiques) pour l'obtenir. L'enzyme abaisse la « marche » à franchir pour que la réaction ait lieu. Résultat : un détachage efficace **à température modérée**, là où la chimie seule exigerait de chauffer plus fort.

Et comme l'enzyme n'est pas consommée, elle enchaîne : une même enzyme « découpe » une salissure, puis la suivante, puis une autre. D'où le fait qu'une dose modérée suffit, **à condition de lui laisser le temps (partie 4)**.

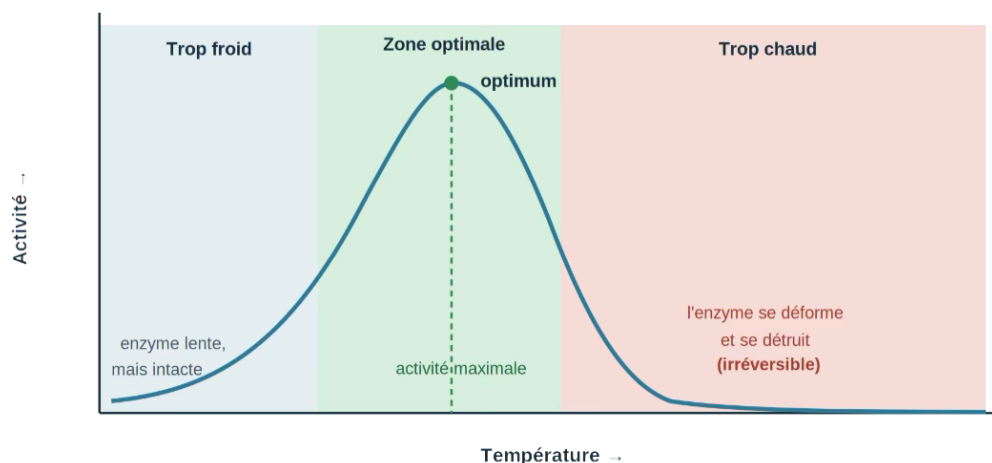
Pourquoi elle ne tient pas la chaleur

Revenons à la forme 3D. Toute la capacité de l'enzyme à reconnaître et découper sa cible repose sur le repliement précis de sa chaîne, sur la géométrie du site actif, la « serrure ».

La chaleur permet l'agitation moléculaire. Plus le bain est chaud, plus les molécules vibrent. Cela multiplie les rencontres enzyme-salissure, donc l'activité augmente avec la température. Mais au-delà d'un certain seuil, l'agitation devient trop forte : le repliement se défait, le profil de l'enzyme se déforme, la « serrure » (ou le site actif) est neutralisée. **L'enzyme est dénaturée**.

C'est le même phénomène qu'un blanc d'œuf qui cuit : une fois pris, il ne redevient jamais liquide. **La dénaturation est irréversible**.

Activité de l'enzyme selon la température



Les repères chiffrés dépendent de l'enzyme : l'optimum se situe souvent en zone tiède à chaude modérée (indicatif).

Figure 3 : La courbe d'activité : un optimum, puis une chute brutale. Trop froid ralentit ; trop chaud détruit.

Deux situations à ne surtout pas confondre :

- › **Trop froid** : l'enzyme est lente, ralentie mais intacte. Lorsqu'on lui donne du temps ou que l'on remonte la température, son activité est stimulée.
- › **Trop chaud** : l'enzyme est détruite. Aucun temps de contact, rien ne peut la régénérer. L'agent détachant est perdu.

Les valeurs exactes dépendent de l'enzyme : les fournisseurs formulent aujourd'hui des enzymes plus ou moins thermorésistantes, et il existe même des variantes conçues pour le lavage à froid. L'optimum se situe souvent dans une plage tiède à chaude modérée, la destruction s'accéléralant nettement pour les hautes températures.

Même logique pour le **pH** : chaque enzyme a une fenêtre de pH optimale (les lessives sont formulées en conséquence, généralement en milieu alcalin). Un pH trop éloigné de cette fenêtre déforme lui aussi l'enzyme et la met hors service.

À retenir

Paramètres	Le réflexe à éviter	Le bon réglage
Température	« Plus chaud = plus propre »	Rester dans la fenêtre fournisseur (température tiède à chaude modérée)
Séquence du cycle	Démarrer déjà brûlant	Enzymes à température ambiante, montée en température ensuite
Taches de sang	Eau chaude d'emblée	Détachage tiède / enzymatique d'abord, chaleur ensuite
Temps de contact	Raccourcir le cycle pour assurer la cadence	Laisser durer ; valoriser le prélavage / trempage
pH	Surdosier la lessive « pour laver plus fort »	Respecter le dosage prescrit : la formulation est calibrée pour rester dans la fenêtre de pH de l'enzyme



L'évaluation de la durabilité des vêtements et articles textiles s'appuiera sur des normes.

Dans la perspective de l'application de la loi « AGEC », Anti Gaspillage et Économie Circulaire, (loi n°2020-105 du 10 février 2020) et de la loi « Climat et Résilience » (loi 2021-11-21 du 22 août 2021), les producteurs, les importateurs et les distributeurs d'articles textiles vont devoir faire face à des obligations d'écoconception, de communication, de transparence, et de traçabilité.

La communication relative aux articles textiles comprendra notamment un volet relatif à l'affichage environnemental destiné à informer les consommateurs sur les impacts environnementaux des articles textiles d'habillement et du linge de maison, sur l'ensemble de leur cycle de vie (de la matière première à la fin de vie du produit en passant par les phases de production, distribution et utilisation). L'un des critères clés dans le cycle de vie d'un article textile d'habillement et du linge de maison est sa durabilité : durée de vie en termes d'utilisation et d'entretien par les consommateurs.

De façon à évaluer cette durée de vie, des normes et guides normatifs ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration.

Il s'agit d'élaborer une méthodologie d'évaluation avec des référentiels par catégorie d'articles, en fonction de leur nature et de leur usage, entretien compris, pour les articles textiles d'habillement et le linge de maison.

Normes

Si aucune information n'est donnée sur l'un des cinq symboles de base, n'importe quel traitement d'entretien couvert par ce symbole peut être utilisé.

Sauf spécification contraire portée sur l'étiquetage d'entretien, les traitements représentés par les symboles s'appliquent à l'ensemble de l'article textile.

Enfin, chaque symbole, avec ses différentes déclinaisons, apposé sur l'étiquette d'entretien, doit correspondre à un graphisme précis, défini par l'annexe D de la norme ISO 3758:2023.

Une étude collaborative préalable, nommée DURHABI et pilotée par IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement) a été menée entre 2022 et 2024 afin de disposer d'éléments et données tangibles et robustes sur lesquels se fonder.

Cette étude portait sur douze catégories d'articles textiles et sur une trentaine d'échantillons tirés du marché, par catégorie, issus de 80 marques partenaires.

Jusqu'à 60 cycles d'entretien associés à des tests normalisés ont été pratiqués pour chacun d'eux.

Le CTTN a d'ailleurs pris part à ce projet en réalisant plusieurs séries d'essais d'entretien correspondant à l'un de ses domaines de compétences spécifiques.



Cette étude s'est appuyée sur des points de mesures à neuf, puis après un, cinq, quinze, trente et soixante cycles d'entretien selon les catégories étudiées.

Elle a donc permis de suivre le comportement d'échantillons textiles représentatifs du marché français et européen, fournis par les quatre-vingts marques partenaires, leur tenue et leur usure, en les soumettant à des modes d'entretien appropriés.

Les résultats obtenus ont amené à l'identification des listes d'essais normalisés nécessaires et suffisants pour évaluer la durabilité physique de la majorité des produits (à l'exclusion de certaines catégories comme les vêtements d'image et les uniformes de travail).

La série des normes **NF G 30-113** a ainsi pu être élaborée : parties 1 à 13.

NF G 30-113-1 : Articles textiles d'habillement et linge de maison - Évaluation de la durabilité - Partie 1 : principes généraux et cadre méthodologique

Partie 2 à 13 : Applications aux différentes catégories d'articles d'habillement et de linge de lit et de maison.

Le tableau ci-dessous, tiré de la partie 1, précise les catégories d'articles visés par cette série de normes :

Partie de NF G30-113	Usage	Mode de fabrication	Catégorie	Description
2	Tee-shirts	Prêt-à-porter Sport	Maille	Tous les hauts en contact direct avec la peau (couche 1) avec ou sans manches (longues ou courtes), débardeurs, tee-shirts, polos, bodys (hors lingerie et corsetterie), justaucorps
3	Chemises et blouses	Prêt-à-porter	Tissus (chaîne et trame)	Tous les hauts en contact direct avec la peau (couche 1) avec ou sans manches (longues ou courtes), chemises à manches longues, tee-shirts, tuniques, blouses, caraco
4	Pulls et gilets	Prêt-à-porter Sport	Maille	Tous les hauts au-dessus d'une couche 1 (couche 2) avec ou sans manches (longues ou courtes), pulls, cardigans, sweats à capuche, sweat-shirts, pulls, gilets
5	Vestes et manteaux	Prêt-à-porter Sport	Tissus (chaîne et trame) Maille	Tous les hauts au-dessus d'une couche 2 (couche 3) avec ou sans manches (longues ou courtes), blazers, vestes de costume, pardessus, autres vestes légères, vestes de pluie, vestes d'hiver d'extérieur, parkas, doudounes, vestes de fourrure, gilets d'extérieur
6	Pantalons, shorts et leggings	Prêt-à-porter Sport	Tissus (chaîne et trame)	Tous les bas au-dessus d'une couche 1 (couche 2) ou non, avec jambes (longues ou courtes), pantalons, jeans, shorts, bermudas, treggings, leggings
7	Robes, jupes et combinaisons	Prêt-à-porter	Tissus (chaîne et trame) Maille	Robes longues ou courtes, avec ou sans manches, jupes longues ou courtes, combinaisons -jupes -shorts, -pantalons, avec ou sans manches, pyjamas une pièce avec ou sans pieds, nuisettes, grenouillères et dors bien bébé
8	Chaussettes, bas et collants	Prêt-à-porter Sport	Maille	Collants (pièces avec ou sans goussets) fins ou épais, opaques ou non, socquettes, mi-bas, chaussettes basses, chaussettes antidérapantes
9	Sous-vêtements	Prêt-à-porter	Maille Tissus (chaîne et trame) ^a	Vêtements portés sous les vêtements en contact direct avec la peau du haut ou du bas du corps, boxers, caleçons, slips, culottes, soutiens-gorge, bodys féminins de lingerie, brassières
10	Maillots de bain	Prêt-à-porter Sport	Tissus (chaîne et trame)	Bikinis, maillots de bain 1 ou 2 pièces, slips ou shorts de bain, combinaisons de bain, tee-shirts de bain hors néoprène
11	Accessoires textiles	Prêt-à-porter	Tissus (chaîne et trame) Maille	Écharpes (écharpes, étoles, foulards, tours de cou...), chapeaux (chapeaux souples, bonnets, casquettes, bérets) à l'exclusion des chapeaux rigides (feutre, paille), gants, ceintures et sacs
12	Linge de lit	(sans objet)	Tissus (chaîne et trame) Maille ^a	Toutes les étoffes en chaîne et trame (draps plats, draps housse, taies) de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) Refashion, à l'exclusion des plaids et alaises, ainsi que des couettes et oreillers
13	Linge de maison	(sans objet)	Tissus (chaîne et trame) Maille ^a	Toutes les étoffes en chaîne et trame (linge de table (nappes, serviettes et chemins de table), linge d'office (torchons), linge de bain (draps et serviettes), linge de plage (draps, serviettes, foutas) de la REP Re_fashion à l'exclusion du linge d'essuyage (lavettes, serpillères) et des tapis, rideaux, plaids et housses de coussin)

^a Ce mode de fabrication pour les catégories d'articles concernés n'a pas été traité dans l'étude Durhabi.

Pour les élaborer, un comité technique composé de marques impliquées dans les travaux européens sur la durabilité, associées à divers laboratoires et instances académiques ainsi qu'à des organisations professionnelles, a œuvré dans le but de proposer des référentiels valides et consensuels.

➤ Partie 1

La partie 1 définit les causes de fin de vie des articles textiles considérés, les critères d'évaluation et les conditions opératoires de mesures et d'évaluation, en rappelant les normes applicables pour ce faire, les modalités de cotation : mesures, cotation binaire ou sur une échelle en 5 points.

Elle prévoit aussi la cotation des allégations, le cas échéant : déperlant, antitaches, ...

Sont précisées ensuite les modalités d'exploitation des résultats d'évaluation obtenus : Prise en compte de la moyenne, de valeurs absolues, de la valeur la plus faible, de la grandeur physique mesurée, de la cotation effective, etc...

À partir des valeurs retenues, par critère, une classe de performance est définie : maximum, médiane, minimum, critique ou en échec.

La classe « critique » correspond aux causes de fin de vie d'un article. La classe « échec » correspond aux cas où les seuils minimaux requis ne sont pas atteints.

Une pondération est ensuite prévue pour les causes de fin de vie et pour les cas qui justifieraient un retour en magasin.

Une note finale peut ainsi être attribuée. Elle est au maximum de 15 points.

La partie 1 prévoit enfin les modalités de communication des performances de l'article en termes de durabilité.

Le rapport de notification doit comprendre au minimum les éléments suivants :

- › La référence à la partie du présent document concernée ; c'est-à-dire NF G30-113-1:2025
- › La référence commerciale de l'article évalué ;
- › Sa catégorie d'appartenance ;
- › Son usage et son mode de fabrication ;
- › En cas d'essais non réalisables, l'indication « [l'article textile] ne peut pas être noté » et ses raisons (6.2.3) ;
- › Les résultats, les points et le coefficient pour chaque essai réalisé ;
- › La note finale de durabilité ;
- › Toute déviation aux modes opératoires ;
- › Toute observation inhabituelle ;
- › La période de réalisation des essais.

Un article textile indiquant la note de durabilité obtenue doit comporter la référence à la partie de la norme NF G30 – 113 utilisée (par exemple, Partie 2 : application aux articles de type tee-shirt).

➤ Partie 2 à 13

Exemple de la partie 2 : application aux articles de type tee-shirt.

La partie 2 précise les normes d'essais applicables par critère à évaluer, les conditions opératoires et les seuils à respecter par classe de performances : en pourcentage pour le critère de déformation, en kPa pour la résistance de la matière, en cotation (note de 1 à 5) pour la tenue des coloris, par exemple.

Des coefficients de pondération par critère sont également définis.
La note de durabilité de l'article peut alors être calculée.
Les parties 3 à 13 sont construites sur le même modèle que la partie 2.

Jusqu'à ce jour, les parties 1 à 11 de la norme NF G 30-113 (2025) ont été adoptées et publiées. Elles font pourtant déjà l'objet de commentaires et leurs révisions seront disponibles prochainement. Les parties 12 et 13 sont en cours de validation, respectivement pour le linge de lit et le linge de maison.

Cette série de normes comme le projet DURHABI ont aussi pour but d'alimenter d'autres initiatives françaises et des initiatives européennes telles que les éco-modulations de Refashion (éco-organisme des filières Textile, Linge, Chaussures) et le PEFCR A&F (Product Environmental Footprint Category Rules for Apparel and Footwear).

Europe :

À l'échelon européen, les membres du CEN TC 248/WG 39 ont entamé un travail d'élaboration de guides normatifs dans le cadre de l'économie circulaire.

Guides en cours d'élaboration, sous la référence CEN/TS 18271 (TS pour Technical Specifications).
Textiles – Économie circulaire pour produits textiles – Exigences minimales de durabilité et recommandations.
Une partie 1 portera sur l'Habillement, une partie 2 sur les vêtements de travail et une partie 3 sur le linge de lit, de bain, de cuisine et de table.

International :

À l'échelon ISO, un projet de norme ISO 15487 : Textiles – Méthodes d'évaluation de l'aspect des vêtements et autres produits finis après lavage et séchage domestiques est en cours d'élaboration.

Il devrait être étendu à d'autres modes d'entretien, pas seulement domestique.

Le CTTN s'efforce ainsi de suivre et de prendre part à de tels travaux de normalisation et ne manquera pas de tenir informés les lecteurs d'ETN de leurs évolutions et de leurs traductions concrètes sur la matière d'œuvre qu'ils traitent quotidiennement.

Il est vrai qu'il reste peu aisé à ce jour de percevoir la manière dont les normes ou guides qui résulteront de ses différents travaux s'articuleront ou se compléteront, mais le CTTN se fera un devoir de le préciser.



Selon l'Agence Européenne de l'Environnement, la production mondiale de fibres textiles ne cesse d'augmenter.

Elle a quasiment doublé en 20 ans et les projections ne marquent aucune inflexion. Face à un mode de consommation « éphémère », principal facteur de cette augmentation, il est temps de créer les conditions d'une consommation durable.



Technologie

ALVA : un nouvel agent d'intelligence artificielle au service des professionnels de l'entretien textile.

Vous souhaitez obtenir des éclairages ou des recommandations afin de procéder à l'entretien d'un article textile qui vous paraît délicat, conforter votre analyse ou votre choix ?
Sollicitez ALVA ! Un Agent IA destiné aux professionnels de l'entretien, d'accès GRATUIT.

ALVA, nouvel agent d'intelligence artificielle développé par le CTTN avec le concours d'un partenaire spécialiste de l'IA, pour accompagner les professionnels de l'entretien des textiles, est désormais accessible en ligne.

Conçu pour répondre aux enjeux opérationnels des pressings, blanchisseries de tous horizons, buanderies et laveries, ALVA apporte un accompagnement rapide et personnalisé.

Face à des articles nécessitant une attention particulière ou lorsqu'un doute apparaît sur la méthode d'entretien à appliquer, les professionnels peuvent désormais s'appuyer sur ALVA, capable d'orienter leurs décisions et de proposer des solutions adaptées.

ALVA a été pensé comme un assistant métier dédié aux opérations d'entretien textile : analyse des situations, aide au choix des bonnes pratiques et accompagnement dans la recherche de méthodes adaptées aux contraintes rencontrées sur le terrain.

« Avec ALVA, nous avons choisi l'intelligence artificielle pour mieux transmettre une expertise métier, afin d'aider les professionnels, leur permettre d'éviter une perte de temps, sécuriser leurs interventions et faciliter la prise de décision au quotidien ».

Accessible dès aujourd'hui, ALVA est fondé et entraîné à partir de la base de données étendue du CTTN. Celle-ci regroupe entre autres les données suivantes :

- › **Dommmages ayant fait l'objet d'analyses ;**
- › **Données sur le comportement et la sensibilité des fibres et d'autres éléments du domaine textile, à l'entretien ;**
- › **Données sur les différents modes d'entretien ;**
- › **Les méthodes de détachage ;**
- › **Données sur la nature des taches et leurs « affinités » avec les fibres et autres supports, de différentes natures ;**
- › **L'étiquetage d'entretien et les symboles normalisés, avec toutes leurs déclinaisons.**

➤ Principaux bénéfices d'ALVA

- › **Accompagnement dans le traitement des situations complexes ;**
- › **Orientation rapide vers des solutions adaptées ;**
- › **Gain de temps dans les opérations quotidiennes ;**
- › **Mise à disposition d'un assistant intelligent dédié au secteur de l'entretien textile.**

ALVA peut bien sûr être utile aux chefs d'entreprise, par exemple, qu'ils soient expérimentés ou nouvellement arrivés dans la profession, comme à leurs collaborateurs, y compris les débutants.

Les professionnels du secteur sont invités à créer leur compte utilisateur ALVA, à découvrir dès maintenant ce nouvel outil et à rejoindre la communauté des utilisateurs d'ALVA.

Pour découvrir ALVA, le tester et l'adopter, demandez la création de votre compte :

<https://www.cttn-iren.com/alva-ia/presentation.php>

Toute demande ou question adressée à ALVA reste confidentielle entre ALVA et vous.

ALVA, CTTN by *algos-ai.com*

POURQUOI ALVA ?

Alva est un prénom qui signifie « Elfe ». Il évoque un univers où se mêlent aisance et pureté, baigné de lumière. Il suggère une harmonie entre clarté et noblesse, qui lui confère une aura à la fois lumineuse et mystérieuse. Il porte en lui une profondeur de réflexion. Ainsi, ce prénom se présente comme un symbole de sérénité liée à la richesse de ses origines.

Le caractère associé à Alva est celui d'un individu enthousiaste et sociable, en quête de relation, ouvert d'esprit.



Info Pro

Netexial a inauguré, à Douvrin, la première blanchisserie ultra-propre 100 % décarbonée d'Europe.

Netexial (anciennement Initial Textile), expert de la location-entretien de textiles professionnels et spécialiste des salles propres, inaugurait le 4 juin dernier, son nouveau site industriel dédié aux environnements critiques. Cet investissement de 6,8 millions d'euros déploie un service de blanchisserie ultra-propre de proximité pour soutenir les filières stratégiques locales : gigafactory, laboratoires pharmaceutiques, biotechnologies, aérospatial, cosmétique, agro-alimentaire.

Avec la mise en service de cette unité de pointe entièrement indépendante des énergies fossiles, le groupe franchit une étape majeure de sa stratégie industrielle et environnementale, en renforçant le maillage territorial de son activité dédiée à l'ultra-propre.

Netexial s'est implanté durablement dans les Hauts-de-France avec un premier bâtiment ouvert en 2007 à Douvrin, dédié à l'activité de blanchisserie industrielle (location-entretien textile), qui sert de nombreuses entreprises de la région.

Avec 2000 m² d'emprise foncière, il représente maintenant **le plus grand des 4 sites de type « Salles Propres » du groupe Netexial en France.** Ce nouveau bâtiment est en effet équipé de deux salles propres classées ISO 5 et ISO 7, garantissant ainsi les standards les plus élevés pour l'entretien des tenues professionnelles des filières industrielles critiques : traitements particuliers selon la recommandation IEST-RP-CC003.5, stérilisation vapeur, autoclaves qualifiés ISO 17665, salles propres qualifiées selon la norme 1464.

L'installation, qui compte notamment 4 laveuses-essoreuses, 1 convoyeur, 4 séchoirs, 1 lave-goggles*, offre une capacité de traitement de 8 000 pièces par jour. Chaque vêtement traité, des vêtements de travail utilisables en salle propre, de l'ordre de 300 g chacun, bénéficie d'une traçabilité intégrale en temps réel grâce à l'intégration systématique de puces RFID UHF. L'usine est prévue pour traiter plus de 2 millions de vêtements par an.

Mise en service en octobre dernier, elle emploie actuellement une vingtaine de personnes et prévoit un accroissement significatif de son effectif afin de satisfaire les besoins en termes d'agents de production, d'agents de service pour la livraison, de personnel d'encadrement et de maîtrise.

Fabrice SHOSHANY, Président de Netexial, commente :

« Nous sommes fiers aujourd'hui de voir l'aboutissement de nombreux efforts pour développer notre présence sur le territoire et notre activité de pointe au service d'une industrie souveraine. Nous renforçons ainsi notre capacité à délivrer un service fiable et de proximité pour servir nos clients historiques et développer de nouveaux partenariats. »

La première blanchisserie « Zéro Gaz » en Europe

Certifié ISO 50 001, le groupe Netexial s'est **fixé l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2040**, ce qui réduira ainsi l'empreinte carbone de la chaîne de valeur de ses clients.

Le site de Douvrin signe une étape importante de cette feuille de route environnementale puisqu'il s'agit de **la première blanchisserie du secteur textile à l'échelon européen, complètement décarbonée** grâce à une conception « zéro gaz ». À terme, son fonctionnement représentera **165 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an, selon les évaluations effectuées.**

Le lavage

L'installation fonctionne grâce à une combinaison innovante de panneaux solaires thermiques et de pompes à chaleur air-eau qui permettent de chauffer l'eau utile au lavage des vêtements.





La blanchisserie étant en service depuis octobre 2025, les mesures effectuées ont montré que durant les mois d'hiver, en moyenne, environ 20 % de l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau provient des panneaux solaires thermiques et de l'ordre de 60 à 90 % depuis mars 2026.

Les pompes à chaleur fournissent la différence, le principe étant de transformer une énergie mécanique d'origine électrique, en énergie thermique, les pompes à chaleur (PAC) offrant un coefficient de performance élevée (COP de l'ordre de 3 pour les PAC air-eau).

L'eau atteint ainsi une température de 65 à 70°C. Elle est stockée dans 2 cuves parfaitement isolées thermiquement, avant d'alimenter les laveuses-essoreuses barrières.

Le séchage

Depuis la porte de déchargement des laveuses situées en zone propre, les articles sont transférés dans des séchoirs à tambour dont les hublots sont évidemment accessibles depuis la zone propre.

Il s'agit de séchoirs 100 % électriques, à admission d'air filtrée, destinés à sécher des articles 100 % polyester (exception faite de filaments carbone qui quadrillent les tenues pour dissiper l'électricité statique), matière hydrophobe, après essorage.

Fabrice SHOSHANY explique que l'installation de panneaux solaires photovoltaïques est prévue en 2027. Ils subviendront à une partie des besoins en énergie électrique.



Un traitement des vêtements en zone propre

La zone propre est divisée en 2 sections. Dans l'une est appliquée la norme ISO 5, la norme ISO 7 étant appliquée dans la seconde section.

- › ISO 5 : moins de 3 520 particules d'une taille supérieure à 0,5 µm par m³ d'air
- › ISO 7 : moins de 352 000 particules d'une taille supérieure à 0,5 µm par m³ d'air, soit 100 fois plus qu'en zone ISO 5.

La première est destinée au traitement de tenues de travail destinées aux laboratoires pharmaceutiques par exemple. La seconde à des applications dont les exigences sont moindres, bien que d'un niveau qui reste très élevé.

En effet, à titre d'exemple, dans une grande ville, le nombre de particules d'une taille supérieure à 5 μm par m^3 d'air est de l'ordre de 300 000 000. Dans une salle de réunion normalement entretenue et ventilée, il est de l'ordre de 30 000 000. Les sections ISO 5 et ISO 7 conduisent à un nombre de particules qui est donc réduit d'un facteur 100 à 100 000, selon les cas de figure, par rapport à une ambiance de vie normale.

Il s'agit en effet de livrer des tenues de travail porteuses d'un nombre de particules relargables extrêmement faible. Ces tenues sont elles-mêmes destinées à protéger les produits à niveaux d'exigences élevés, sur lesquels travaillent les porteurs de telles tenues, de ce qu'ils sont capables de relarguer eux-mêmes, naturellement, en tant qu'être humain : squames, pilosités, gouttelettes, microorganismes, ...

Pour atteindre de tels objectifs, l'eau utilisée au lavage ne doit pas amener son lot de particules sur les tenues.

Les séchoirs à tambour rotatifs ne doivent pas plus contaminer les tenues en cours de traitement, tout comme évidemment, l'ambiance qui règne dans les zones propres ISO 5 ou ISO 7 et les opérateurs.

➤ L'eau

L'eau est tout d'abord adoucie puis subit une filtration fine par osmose inverse avant d'être stockée en cuve. Une partie de l'eau ainsi traitée subit directement une seconde filtration fine, toujours par osmose inverse, pour être utilisée ensuite en phase de stérilisation des tenues de travail qui l'exigent (domaine pharmaceutique).

Cette stérilisation est opérée en autoclave, par vaporisation d'eau ultra-pure. Pour ces tenues, il s'agit aussi de les livrer dénuées de tout microorganisme.

➤ Recyclage de l'eau

Une partie importante de l'eau utilisée au lavage est recyclée. Dirigée vers une cuve tampon, elle fait l'objet d'un traitement qui lui permet de retrouver la pureté nécessaire à sa réutilisation en laveuses-essoreuses.



Le séchage

Les séchoirs à tambour reçoivent les tenues lavées, décontaminées. Leur ouverture se situe en salle propre, le rejet d'air et des buées est dirigé en toiture sans aucune emprise en zone propre et l'admission d'air frais est effectuée à l'extérieur de la zone propre, en intérieur, la prise d'air étant de grande section et munie d'un filtre HEPA (High-Efficiency Particulate Air filter = filtre à particules aériennes à haute efficacité).

Ce type de filtre retient les particules aériennes dont la taille est supérieure à $0,3 \mu\text{m}$, les bactéries et ce, au moins à raison de 99,95 %.



Conditionnement des tenues et contrôles



Les tenues sont conditionnées sous film plastique pour être livrées. D'autres sont glissées dans une sorte de pochette papier perméable à la vapeur. En effet, la stérilisation en étuve a lieu une fois les tenues emballées. Une date limite de validité d'usage de la tenue stérile est indiquée sur l'emballage.

Des contrôles sont pratiqués par échantillonnage. Le nombre de particules relargables par les tenues est contrôlé ainsi que leur contamination microbiologique résiduelle, qui doit notamment être nulle (absence de germe) sur les tenues stérilisées.

Netexial - à travers son activité « Salles Propres » - conçoit, entretient, livre et réemploie les tenues professionnelles à travers trois gammes de combinaisons et des accessoires (goggles*, chaussures...) conçus pour répondre aux exigences variées des salles propres. Cette activité impose une approche beaucoup plus structurée de la gestion des risques ainsi qu'une exigence de traçabilité et de continuité industrielle totale.

**Goggles : lunettes de protection individuelle*

« On estime que 80 % de la contamination en salle propre provient de l'opérateur. D'où la nécessité absolue pour la sécurité industrielle et humaine d'être correctement protégé avec des protocoles de pointe pour lutter contre le risque particulière. C'est un savoir-faire technologique qui répond à des exigences réglementaires et des protocoles rodés pour la location-entretien dans ces activités industrielles critiques. »

explique Philippe Cheltiel, Directeur commercial Nord.

Fabrice SHOSHANY, déclare :

« Cet investissement est le résultat concret de la stratégie du groupe qui s'incarne à travers trois valeurs fondamentales : l'innovation dans nos méthodes industrielles, la confiance d'apporter la protection maximale aux femmes et aux hommes de l'industrie grâce à des services de pointe alliant textile et technologie et la proximité nécessaire avec nos clients pour rendre ces services flexibles et limiter les impacts sur la chaîne logistique. »

Cette unité de traitement entièrement nouvelle, équipée de deux salles propres où sont traités principalement des tenues de travail en polyester 100 %, de 300 grammes chacune, à raison de 8 000 pièces par jour, soit 2 400 kg / jour, correspondait à une occasion à ne pas manquer de créer une usine où le process est entièrement décarboné.





Institut de Recherche sur
l'Entretien et le Nettoyage

Formation - Conseil

Valorisons ensemble les savoir-faire

BLANCHISSERIE

CAP Métiers de l'Entretien des Textiles

5 x 5 jours de oct. 2026 à mai 2027

Connaissance des textiles	14h	06 au 07 oct. 2026
Le traitement des EPI	7h	08 octobre 2026
Management et conduite de réunion	21h	17 au 19 nov. 2026

LAVERIE AUTOMATIQUE

Formations personnalisées adaptées à vos besoins spécifiques

METIERS DU PRESSING

Formations métier - A.M. 2345 - Présentiel ou distanciel



La certification qualité a été délivrée au titre de
la catégorie d'action suivante :
Actions de formation



BP 41 - 42 bis avenue Guy de Collongue
69131 ECULLY Cedex

formation@cttn-iren.fr
04 78 33 08 61

➤ Disposez des principes de base en permanence avec nos tableaux grand format

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES ENTRETIEN DES FIBRES



29€ HT (34,80€ TTC)
AVEC SON LIVRET ASSOCIÉ

Format 61x85 cm sur papier « Gecko », adhésif et repositionnable sur tous supports.
Les tableaux (et livret) sont disponibles sur commande contre une participation aux
frais d'impression et de gestion.

RECOMMANDATIONS SUR LES TECHNIQUES DE DÉTACHAGE



23,50€ HT (28,20€ TTC)

Commande : accueil@cttn-iren.fr ou par téléphone : 04 78 33 08 61

NOUVEAU



ALVA

VOTRE ASSISTANT IA POUR L'ENTRETIEN DES TEXTILES

ALVA est un Agent d'intelligence artificielle qui vous propose des solutions d'entretien adaptées.



Un doute sur la manière de procéder pour un article donné ?



Un article délicat ou une situation particulière ?



ALVA vous guide et vous propose des solutions d'entretien

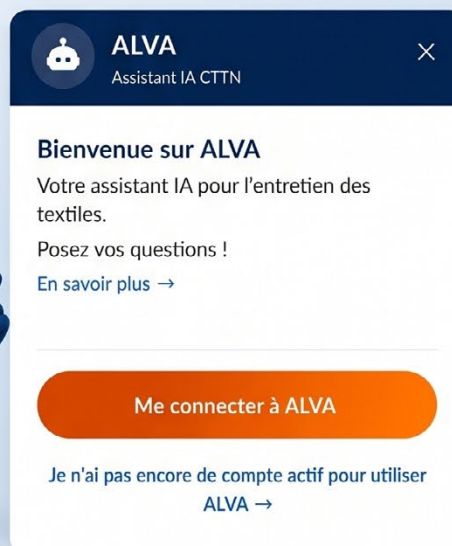


**PROFESSIONNELS,
CRÉEZ VOTRE COMPTE
ET ACCÉDEZ À ALVA**

pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gagner en efficacité au quotidien.



*Votre expertise,
boostée par l'IA*



GAGNEZ DU TEMPS
avec des réponses
rapides



**INTERVENEZ
EN CONFIANCE**



DES SOLUTIONS ADAPTÉES
à vos articles et
à vos contraintes

ALVA by algos-ai.com

Des questions sur ALVA ? accueil@cttn-iren.fr ou www.cttn-iren.com

Agenda des manifestations



Evènements	Lieu	Dates
Texcare Asia	Shanghai (Chine)	21 au 23 septembre 2026
Journées d'Études de l'ARBS	Toulouse (France)	23 au 25 septembre 2026
41^{èmes} Journées d'Études URBH	Nantes (France)	07 au 09 octobre 2026
ExpoDetergo International 2026	Milan (Italie)	23 au 26 octobre 2026
Clean Show 2027	Las Vegas (Nevada, USA)	15 au 18 juillet 2027
Texcare international 2028	Frankfurt am Main (Allemagne)	8 au 11 novembre 2028

Tarifs des annonces publicitaires e.t.n. 2026 en € HT

E-Newsletter

Diffusion bimestrielle aux abonnés avec lien internet vers votre site offert si souhaité.
Nombre de bandeaux limités à 4 bandeaux pleine page ou 8 demi-bandeaux maxi, ou panachage, selon disponibilités.

Revue numérique

Revue systématiquement associée à la Newsletter et accessible à partir de la newsletter ou à partir de l'espace « abonnés » du site internet du CTTN.

PDF, format A4 (Téléchargeable, archivable, imprimable), lien vers votre site offert si souhaité et logos des annonceurs en page Newsletter.

Packs bi-médias

Publication en pleine ou demi-bannière dans notre Newsletter + annonce 1/3 de page, horizontale ou verticale, dans la revue numérique et liens vers votre site si souhaité.

	Pixels (l x h)	1 publication
Bannière horizontale pleine largeur	600 x 155	1010 €
Demi-bannière horizontale	300 x 150	808 €

	mm (l x h)	1 publication
1/2 page	182 x 125	687 €
1/3 page vertical 1/3 page horizontal	70 x 245 185 x 80	515 €
1/4 page	95 x 125	384 €
Annonce pour cession - vente Bandeau avec mention sur Newsletter	185 x 50	101 €

	1 publication
Pack « bannière pleine largeur et revue »	1212 €
Pack « 1/2 bannière et revue »	1066 €

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ANNONCEUR ?

Tarifs dégressifs pour un engagement dans plusieurs numéros.

Contactez la rédaction pour préciser vos besoins et obtenir nos tarifs personnalisés :

secretariat@cttn-iren.fr ou par téléphone : **04.78.33.08.61**





BLANCHISSERIE

PROGRAMME DES STAGES

Formation - Assistance - Conseil

TECHNIQUES DE BLANCHISSERIE			TARIFS INTER
ACQUÉRIR LES BASES TECHNOLOGIQUES	35 h	nous contacter	990 €
LES TECHNIQUES DE LAVAGE	28 h	nous contacter	810 €
CONNAISSANCE DES TEXTILES	14 h	nous contacter	495 €
LE TRAITEMENT DES EPI ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVI DUELLE	7 h	nous contacter	270 €
LA GESTION DU LINGE	28 h	nous contacter	810 €
FORMATION ADAPTÉE AUX USAGERS D'ESAT	Intra établissement		

HYGIÈNE • QUALITÉ • SÉCURITÉ • ENVIRONNEMENT			
LA DÉMARCHE RABC	14 h	nous contacter	495 €
MISE EN PLACE DU SYSTÈME RABC	Intra établissement		
HYGIÈNE ET TRAITEMENT DU LINGE	21 h	nous contacter	685 €
GESTION HÔTELIÈRE DU LINGE DANS LES SERVICES	Intra établissement		
ERGONOMIE EN BLANCHISSERIE			
PROPRETÉ ET HYGIÈNE DES LOCAUX EN BLANCHISSERIE			
MANIPULATION DU LINGE PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX			
INITIATION A L'UTILISATION DES PRODUITS BIOCIDES			
RÉGLEMENTATION DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	7 h	nous contacter	270 €
MAÎTRISER LE RISQUE D'INCENDIE	3 h 30	en visio	100 €



LES STAGES ORGANISÉS EN INTER DOIVENT REGROUPEUR AU MINIMUM 5 STAGIAIRES

TARIFS EN INTRA 2026 : à partir de 2 jours consécutifs : **1290 €** net/jour/groupe
1 journée isolée : **1710 €** net/groupe

LE LINGE DES RÉSIDENTS			TARIFS INTER
PRENDRE SOIN DU LINGE DES RÉSIDENTS	21 h	nous contacter	685 €
DÉTACHAGE REPASSAGE	Intra établissement		
PETITS TRAVAUX DE COUTURE			

SERVICE D'AIDE À DOMICILE	
PROPRETÉ DU DOMICILE ET TRAITEMENT DU LINGE	Intra établissement

ENCADREMENT DES ÉQUIPES			
MANAGEMENT ET CONDUITE DE RÉUNION	14 h + 7 h	du 17 au 19 nov.	760 €
ORGANISATION DU TRAVAIL	28 h	nous contacter	810 €
MAÎTRISER SES COÛTS D'EXPLOITATION	28 h	nous contacter	810 €
CONSTRUIRE DES TABLEAUX DE BORD	14 h	nous contacter	495 €
ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES	14 h	nous contacter	495 €
DÉCRYPTER LE DECRET SUR L'EAU 	3 h 30	en visio	100 €

SUIVI DE PROJET • RÉOLUTION DE PROBLEMES	
p35 FORMATION ACTION	Intra établissement

FORMATIONS CERTIFIANTES • CONCOURS			
POSITIONNEMENT PRÉALABLE	nous contacter		
ORGANISATION, PRÉPARATION DE CONCOURS			
CAP MÉTIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES - OPTION : BLANCHISSERIE FORMATION CONTINUE	6 x 4 j = 168 h	nous contacter	3 910 €
		de oct.26 à mai 27	3 940 €
CAP MÉTIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES - OPTION : BLANCHISSERIE APPRENTISSAGE	durée 1 an en alternance		

AUDIT • ASSISTANCE TECHNIQUE • CONSEIL	
AUDIT / CONSEIL / EXPERTISE	nous contacter
LES TEXTILES ET LEUR COMPORTEMENT À L'ENTRETIEN ET À L'USAGE	
BANDE TÉMOIN D'USURE - BANDE MULTISALISSURES	
CONSEIL SUR LA GESTION DES NUISIBLES 	
ASSISTANCE A L'INSTRUCTION DES DOSSIERS POUR LA REUTILISATION DES EAUX 	

Indicateurs économiques

Les indicateurs économiques

SMIC BRUT AU 01/06/2026

Base horaire : 12,31 €

Salaire mensuel (base 35 h) : 1867,02 €

Plafond de la Sécurité Sociale : 4 005 € / mois
(à compter du 1^{er} janvier 2026)

Indice des prix à la consommation*

	janv.-26	févr.-26	mars-26	avr.-26	mai-26	Variation mois N - 1	Variation sur 1 an
Ensemble des ménages - France (hors tabac) - IPC	99,57	100,2	101,18	102,24	102,37	0,13 %	2,41 %
Ensemble des ménages - France Nomenclature Coicop : 03.1.4 - Nettoyage, réparation, confection et location d'articles d'habillement (S)	101,15	101,41	101,71	101,94	102,57	0,62 %	2,89 %

*Base 2025, source INSEE

Indice de chiffre d'affaires**

	déc.-25	janv.-26	févr.-26	mars-26	avr.-26	Variation mois N - 1	Variation sur 1 an
Blanchisserie et teinturerie de détail - (NAF rév. 2, niv. sous-classe poste 96.01B)	164,24	144,94	143,00	158,26	160,52	1,43 %	3,85 %

** Base 100 en 2025, source INSEE

Indice du coût de la construction

INSEE	Indice brut du 1 ^{er} trimestre 2026	Variation pour révision des baux commerciaux		
		1 an	3 ans	9 ans
28/06/2026	2084	-2,89 %	0,34 %	26,30 %



**FORMATION
CONSEIL EN
ENTREPRISE**

*Institut de
Recherche sur
l'Entretien et
le Nettoyage*

LAVERIE AUTOMATIQUE
Formations sur mesure

Tableaux de bord	Comportement des textiles à l'entretien
Paramètres des procédés	Pour une bonne hygiène du linge
Maintenance préventive	Conditions d'hygiène - Accueil

Formations adaptées - Devis sur demande

LES PLUS ++

> Personnalisation : Adaptation des formations selon vos besoins et votre contexte spécifique.	> Flexibilité : Options de formation à distance disponibles.	> Expertise : Interventions d'experts connus dans le domaine.
---	---	--

Consultez toutes nos formations et prestations sur notre site







(CTI loi de 1948) sans but lucratif, sous la tutelle du ministère de l'Industrie

42 bis Avenue Guy de Collongue
B.P. 41 - 69131 Ecully Cedex
Tel. 04 78 33 08 61
formation@cttn-iren.fr
www.cttn-iren.com

➤ 96 NOUVELLES COMMUNES INTÉGRÉES EN ZAFR

La carte française des zones d'aide à finalité régionale (ZAFR) est applicable pour la période 2022-2027.

Le décret du 13 juin 2026 modifie le zonage relatif aux zones d'aide à finalité régionale (ZAFR) et aux zones d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (ZAIPME) pour la période 2022-2027 en intégrant 96 nouvelles communes (l'annexe 1 du décret du 30 juin 2022 est modifiée en conséquence).

Les dispositions de ce décret entrent en vigueur le lendemain de sa publication (soit à compter du 15 juin 2026).

Rappelons que, sur délibération des collectivités concernées, une exonération temporaire de CFE peut être octroyée aux entreprises qui réalisent certaines opérations jusqu'au 31 décembre 2027 dans les ZAFR et dans les ZAIPME.

Les entreprises nouvelles créées notamment dans les zones d'aide à finalité régionale (ZAFR) jusqu'au 31 décembre 2027 bénéficient, sur délibération des collectivités concernées, d'exonérations d'impôt sur les bénéfices, de CFE et de taxe foncière sur les propriétés bâties.

La revue fiduciaire – N°4141 – 25 juin 2026

➤ BAIL COMMERCIAL : LE DROIT DE PRÉFÉRENCE DU LOCATAIRE BIENTÔT DÉLIMITÉ

Projet de loi de simplification de la vie économique, définitivement adopté par le Parlement le 15 avril 2026 ; <https://www.senat.fr/petite-loiameli/2025-2026/287.html>

L'article L. 145-46-1 du code de commerce consacre un droit de préférence au profit du locataire d'un bail commercial pour acheter le local à usage commercial ou artisanal qu'il loue

et que le bailleur décide de vendre.

Les notions de « local à usage commercial ou artisanal » viennent d'être clarifiées par la loi de simplification de la vie économique récemment adoptée par le Parlement et qui retient les définitions suivantes :

- un local à usage commercial s'entend de tout local destiné à l'exercice, à titre principal, d'une activité de commerce de détail ou de gros ou de prestation de services à caractère commercial, y compris les réserves et les emplacements attenants affectés à ces activités ou à ces prestations. La loi spécifie que cela n'inclut pas les locaux à usage exclusif de bureau et les entrepôts ;

- un local à usage artisanal s'entend de tout local destiné à l'exercice, à titre principal, d'une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services figurant sur une liste établie par décret en conseil d'État, y compris les réserves et les emplacements attenants affectés à cette activité. La loi précise que les entrepôts en sont exclus.

Ces nouvelles définitions ne seront applicables qu'aux ventes qui interviendront après la promulgation de la loi. Soulignons que, pour les locaux à usage artisanal, cela nécessitera en outre la publication d'un décret listant les activités relevant de cette catégorie..

La revue fiduciaire – N°4136 – 21 mai 2026

➤ FAUTE LOURDE : QUAND UN SALARIÉ ORGANISE LA PARALYSIE DU SITE INTERNET D'UNE SOCIÉTÉ D'E-COMMERCE

La faute lourde a pour particularité d'avoir été commise avec l'intention de nuire à l'entreprise. Elle a pour conséquence de priver le salarié d'indemnité de licenciement et d'autoriser l'employeur à lui réclamer des dommages et intérêts. En pratique rarement admise par les tribunaux, la faute lourde a ici été reconnue. Il faut reconnaître que l'affaire était exemplaire :

pendant un arrêt de travail, le directeur e-commerce d'une entreprise de vente en ligne de produits pharmaceutiques avait organisé la paralysie du site internet de l'entreprise (site qu'il connaissait bien, puisque, avant son embauche, il en assurait la gestion en tant que prestataire de services), puis il avait mis à profit cette panne pour réclamer le paiement de factures fictives.

Seul détenteur des codes d'accès au site, il avait refusé de les communiquer à l'employeur, qui s'était trouvé contraint de faire appel à une société extérieure. Autant de fautes constitutives d'un manquement à l'obligation de loyauté et témoignant d'une « volonté de retenir des informations nécessaires à la poursuite de l'activité de l'entreprise en la mettant en difficulté dans son exploitation ». L'intention de nuire était donc caractérisée.

La revue fiduciaire – N°4138 – 04 juin 2026

➤ MÉSENTENTE ENTRE ASSOCIÉS : LA SOCIÉTÉ PEUT ÊTRE DISSOUE PAR LE JUGE

Une société civile de moyens est composée de médecins et de dentistes. À la suite de désaccords, les associés médecins sollicitent en justice la dissolution de la société pour justes motifs. Les associés dentistes s'y opposent en soutenant que leurs consorts docteurs détiennent la majorité requise pour adopter les décisions collectives. Selon eux, la gestion de la société n'est pas paralysée, de sorte que la demande de dissolution judiciaire est irrecevable.

L'argumentaire des dentistes est rejeté.

En effet, les juges relèvent des problèmes chroniques de division des locaux, un refus d'accueillir de nouveaux médecins dans les pièces vacantes, un conflit majeur sur la répartition du capital et une situation bloquée depuis 5 ans pour un médecin qui veut quitter la société. Les juges en concluent que cette mésentente entraîne la perte de l'affectio

societatis et la paralysie de la société.

Par conséquent, la dissolution anticipée peut être prononcée par le tribunal.

La revue fiduciaire – N°4140 – 18 juin 2026

➤ RUPTURE CONVENTIONNELLE : PUBLICATION DE LA LOI PERMETTANT DE RÉDUIRE LA DURÉE DU CHÔMAGE

Selon un avenant au protocole d'assurance chômage conclu le 25 février 2026, pour les salariés ayant conclu une rupture conventionnelle, sauf hypothèses particulières (seniors, outre-mer ...), la durée maximale d'indemnisation sera réduite à :

- 15 mois pour les allocataires âgés de moins de 55 ans (contre 18 mois dans le régime de droit commun) ;
- 20,5 mois pour les allocataires âgés de 55 ans et plus (contre 22,5 mois pour les allocataires âgés de 55 à 56 ans et 27 mois pour les allocataires âgés de 57 ans ou plus).

Cet avenant ne pouvait toutefois pas être agréé par les pouvoirs publics, faute d'assise légale. Une loi du 11 juin 2026 comble cette lacune en inscrivant dans les critères permettant de moduler la durée d'indemnisation par l'assurance chômage le fait que le contrat ait pris fin par une rupture conventionnelle. Plus rien ne s'oppose donc à l'agrément de l'avenant du 25 février 2026, qui devrait intervenir en septembre prochain.

La revue fiduciaire – N°4140 – 18 juin 2026

Exploiter un pressing : un métier d'expert !

Le CTTN : Expertise - Éthique - Indépendance

Programmes établis avec les professionnels du métier et les instances ministérielles concernées
Supports de cours remis à chaque stagiaire - Méthodes pédagogiques basées sur l'interactivité
Obtention d'une attestation de formation répertoriée - Équipe de formateurs experts, dédiés et spécialisés.

➤ FORMATIONS À LA CARTE (exemples*)

Les fondamentaux du métier	Fibres, textiles et codes d'entretien Méthodes de détachage Techniques de finition Les enjeux de la réception et de la livraison
Évolutions du métier	Techniques liées aux différents solvants utilisables Procédés de nettoyage à l'eau Le lavage... tout un programme
Outils de gestion de son entreprise	Maîtriser les coûts d'exploitation Calcul du prix de revient Marketing Ergonomie Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
Devenir expert	Maîtriser les textiles spécifiques (EPI, Hydrophobes...) Traitements sur article textile accidenté à l'entretien Décrypter des fiches techniques (produits, matériels, FDS...)

**Tout autre programme peut être aménagé en fonction des besoins spécifiques exprimés*

➤ FORMATION OBLIGATOIRE Installations de nettoyage à sec - TOUS solvants

Rubrique n°2345 des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Initiation - 2j
(en présentiel)

Réactualisation (tous les 5 ans) - 1j
(en présentiel ou à distance)

➤ CAP « MÉTIERS DU PRESSING »

En apprentissage Durée : 1 an - Lieu : Écully avec le CFA IFIR



ASSISTANCE TECHNIQUE – AUDIT – CONSEIL
www.cttn-iren.com

LA REVUE ETN

Entretien Textile Nettoyage



Centre Technique de la Teinture et
du Nettoyage - Institut de Recherche
sur l'Entretien et le Nettoyage
52ème année • N° ISSN : 0181-8120

Directeur de la publication et Rédacteur
en chef : Frédéric Pagerey

Administration / Abonnements en ligne :
www.cttn-iren.com

Photo de couverture : © Adobe Stock

Crédits photos et illustrations : © Adobe Stock

LA REVUE ETN

Entretien Textile Nettoyage

Rendez-vous dans 2 mois pour le prochain numéro...